

Règlement interne du "Home Luss Collini" à Sanem

Chers hôtes

Vous vous êtes décidés pour le home „Luss Collini“. Nous vous remercions de ce choix et nous vous souhaitons un agréable séjour.
Le chalet appartient à l’association des "Frënn vun de Suessemer Guiden a Scouten asbl.". Ce n’est que par l’engagement d’une multitude de bénévoles que nous pouvons vous offrir les prix actuels. Le Home et l’emplacement de camping avoisinant sont exclusivement gérés et entretenus par des bénévoles. Nous vous prions d’en tenir compte lors de votre séjour.

Equipement de la maison:
1. Cuisine: frigidaire, four, cuisinière, lave-vaisselle et batterie de cuisine, ainsi que verres, couverts, assiettes, tasses, et plats pour 50 personnes.
2. Des tables et des chaises sont prévues dans les grandes salles.
3. Les 2 chambres à coucher sont équipées de lits à deux étages. Une chambre à coucher est disponible pour les chef/taines. Draps, couvertures ou sacs de couchage ne sont pas à votre disposition. Vous êtes priés de ne pas déplacer les meubles.

Règles générales:
Le home "Luss Collini" n’est pas exploité commercialement. La gérance est bénévole, les frais sont en majeure partie couverts par les recettes de location. Afin de garder les frais de prestation et de location le plus bas possible, nous vous prions de prendre note de ce qui suit:
le locataire est responsable de tous les dégâts autour et dans la maison, ainsi que des accidents encourus aux utilisateurs. C’est pour cette raison qu’il doit être majeur.) Le gérant a le droit de visiter la maison à tout moment.

Propreté:
Nous vous prions de quitter la maison dans un état propre. Spécialement la cuisine et les installations sanitaires, qui doivent être scrupuleusement vérifiées avant votre départ.

Pas de transformations dans la maison:
Nous vous prions de ne pas déplacer les lits ni les matelas. Vos images, messages ou formulaires sont à fixer aux endroits prévus.

Chaussures sales:
N’entrez pas avec vos chaussures sales dans la maison.. Nous vous recommandons d’apporter des pantoufles.

Tables et chaises:
Nous vous prions de ne pas déplacer les chaises et les tables vers l’extérieur. Pour vos activités en plein air, vous trouverez des bancs et des tables au garage. Ceux-ci sont à remettre à leur place après les avoir utilisés.

Poubelles:

Afin de faciliter le travail du gérant, nous vous prions de trier le verre, le plastique, les déchets organiques et les déchets ménager et de les jeter dans les poubelles prévues à cet effet.

Formulaire de séjour:
D'après la loi, un formulaire de séjour doit être rempli dès votre arrivée.

Alentours:
Le terrain à l'arrière appartient également à la maison. Les locataires peuvent bien entendu l'utiliser pour leurs activités. Il est interdit de jouer dans l'escalier de secours!!!!

Matériel de nettoyage:
Vous trouverez du matériel de nettoyage au garage et au premier étage.
LE NETTOYAGE FINAL EST ASSURE PAR LES SOINS DE L'ASBL DU HOME LUSS COLLINI (PAYABLE)
Essuie-vaisselle:
Les locataires sont priés d'apporter leurs essuie-vaisselle.
Le locataire est prié d'éviter tout dégât dans la maison ainsi qu'aux installations des alentours. Si malgré tout, il y aurait eu un dommage, le locataire est tenu de le déclarer au gérant.
Lors de son arrivée, le locataire reçoit les clés du home. Il est interdit de céder celle-ci à une tierce personne. En cas de perte, les frais de remplacement seront facturés au locataire.

Il est interdit de fumer dans la maison:
Il est strictement interdit de fumer dans tout le home. Nous vous prions d'utiliser les cendriers qui sont disposés à toutes les issues du home et de ne pas jeter vos mégots par terre. Chaque cigarette pollue 50 litres d'eau.

Animaux domestiques.
Il est interdit de faire entrer des animaux dans le home.

Repos nocturne:
Nous entretenons une relation amicale avec nos voisins et nous désirons la conserver. Nous vous prions de respecter le repos nocturne qui est fixé de 22:00heures à 7:00heures.

Il est interdit de manger et de boire dans les dortoirs !!!
Mode d'emploi de la cuisinière et du lave-vaisselle:
Un mode d'emploi est affiché dans la cuisine.
Vaisselle brisée:
Nous vous prions de signaler tout dégât au gérant.

Facture:
Le locataire est obligé de payer le prix de location convenu ainsi que tous les frais supplémentaires. Il reçoit une facture qui est à payer avant son départ.

Avant de quitter la maison:
1. Les déchets sont à jeter dans les poubelles prévues à cet effet.
2. Vous devez quitter les locaux utilisés dans un état convenable. Videz les corbeilles à papier ! Les chaises et tables doivent être rangées, et nettoyées. La cuisine (cuisinière, frigidaire, lave-vaisselle etc.) est à nettoyer à fond.
Les sols des locaux utilisés sont à balayer et à nettoyer. Les toilettes et locaux sanitaires sont à nettoyer scrupuleusement.

Feu de cheminée:
Il est interdit de faire des grillades dans la cheminée. Si vous faites du feu dans la cheminée, vous êtes obligés d'utiliser le bois qui vous sera fourni.
*** pour une location en dehors des vacances scolaires:**
Le samedi, le home est à disposition à partir de 16.30heures. Pendant les vacances scolaires, le home peut être occupé plus tôt.

*** pour une location pendant la semaine (pendant les vacances scolaires) :**
le home est mis à disposition le matin, le jour même.

-Est considére comme locataire, la personne qui assume la responsabilité des personnes logées dans le home. Celui-ci doit s'identifier comme majeur.

- Conjointement avec un responsable des « Frënn », cette personne constate l'état des locaux et du mobilier ainsi que la position des compteurs. Le locataire est considéré comme responsable pour tout les dégâts intervenus dans et aux alentours du home. Le locataire est obligé de déclarer tout dégât avant le départ du home. Tout locataire reçoit un jeu de clés du home, qu'il est obligé de rendre avant son départ.

- Le locataire s'engage de quitter le home dans un état propre et rangé.